



Création d'un restaurant

Par **guinka 69**, le **11/11/2013 à 19:09**

[fluo]bonjour[/fluo]rnje suis tunisien, je vis en Tunisie, je désire créer un restaurant en France pour y travailler. est ce possible ? puis quelles sont les procédures à faire ?nmerci.

Par **alterego**, le **11/11/2013 à 19:42**

Bonjour,nrnPour commencer, obtenir un titre de séjour vous permettant de travailler en FrancernrnAprès cela, vous rapprocher de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat dont dépendra l'activité que vous souhaitez exercer car vous aurez, préalablement à l'exploitation de celle envisagée, diverses obligations à remplir nrn- stage Chambre des Métiersrn- obtenir un permis d'exploitationrn- formation hygiène dans la restaurationnrnCordialement